

A Marin, le 28 juin 2022

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire

**Mardi 5 juillet 2022**  
**A 20 h 00 - mairie de Marin**

A l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la dernière séance
2. Renouvellement du PEdT (projet éducatif territorial) et plan mercredi
3. Approbation du marché de travaux sur la voirie communale
4. Confirmation de la compétence optionnelle « Eclairage public » au SYANE pour les investissements et la maintenance / exploitation
5. Transfert du bail commercial d'un local de l'ancienne mairie
6. Constitution d'une servitude sur un terrain à Marinel
7. Demande de subventions des associations
8. Modification des conditions de location de la vaisselle de la salle polyvalente
9. Modification d'un poste du personnel communal
10. Désignation d'un délégué au hameau de Moruel en remplacement du délégué démissionnaire
11. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation
12. Information sur la réforme de la publicité des actes administratifs et nouvelles règles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022
13. Questions diverses

Le Maire,  
Pascal CHESSEL



MAIRIE de MARIN  
S.A.R.L.  
(Haute-Savoie)